Eduquer et soulager les jeunes migrants

DROITS DE L'ENFANT L'école Maximilien a été récompensée par un prix

▶ Le projet a démarré en 2015, lors de la première vague migratoire.
▶ Aujourd'hui, l'école propose aussi activités socio-culturelles et aide administrative.

Traiter les enfants comme des enfants, les divertir à travers des jeux, leur apprendre le français et les aider à trouver une école. Voilà les objectifs principaux de l'école Maximilien, à Bruxelles, qui a gagné le premier Prix belge des Droits de l'enfant. Grâce à l'engagement de bénévoles, l'école offre une aide scolaire, socio-culturelle et administrative aux enfants migrants et réfugiés.

« Tout a commencé en 2015, lors de la première vague migratoire. Les réfugiés faisaient la file devant l'Office des étrangers pour demander l'asile et cette attente pouvait durer des semaines, raconte Céline De Neyn, co-coordinatrice de l'école Maximilien. *Il était évident que les enfants et les familles avaient besoin de soutien. Les gens ont apporté des tentes et des vêtements et, ainsi, le camp du parc Maximilien et la plateforme BxlRefugees sont nés.* » Cette initiative citoyenne soutient les réfugiés via plusieurs projets.

L'école Maximilien avait pour objectif premier de divertir les enfants et de leur donner des bases en français et en néerlandais. Ainsi, les premiers accueils ont eu lieu sous une tente, dans le camp du parc Maximilien. A la fermeture du camp, l'école a déménagé dans le hall Maximilien, non loin de la place de l'Yser, pour finalement s'installer dans un nouveau bâtiment, Le Maximilien, à Jette, en mars 2016.

Aujourd'hui, les enfants réfugiés et ceux du quartier bénéficient d'une aide gratuite aux devoirs les mercredis et samedis après-midi. *« Mais l'école ne s'arrête pas là*, explique Nadia Echadi, une des bénévoles. *L'équipe offre aussi de l'aide dans la recherche d'établissements scolaires ou extrascolaires, elle met en place des activités socio-culturelles et assure une garderie pour les enfants dont les parents fréquentent les services de BxlRefugees.* » L'école Maximilien veut aussi sensibiliser le public et les futurs enseignants à la problématique des enfants réfugiés.

Quant à la manière dont l'école perdure, c'est grâce aux dons et à la vingtaine de bénévoles qui s'y investit chaque jour. *« Ce sont surtout des enseignants et des mamans qui viennent prêter main-forte*, explique Céline De Neyn. *En fonction des besoins du moment, la plateforme s'adapte. En ce moment, nous voyons que la problématique des mineurs non accompagnés devient plus importante et c'est donc aussi vers cela que nous allons nous orienter.* » Le Prix des Droits de l'enfant, à la clé duquel il y a un chèque de 10.000 euros, va donc permettre à l'école Maximilien de continuer à développer l'accompagnement des enfants réfugiés en tenant compte des nouveaux besoins. ■

ALINE BRUGMANS

LE JURY

Par et pour les enfants

En laissant des enfants juger des adultes, l'ONG Plan International Belgique a voulu donner la parole aux principaux concernés. Pour cette première édition, un jury national de vingt enfants âgés de 12 à 18 ans a analysé huit initiatives belges francophones au regard de sept critères qu'ils ont eux-mêmes déterminés.

« Pour une fois, l'enfant est mis en valeur et c'est nous qui décidons quelque chose pour les adultes », déclare Calixte, 14 ans, membre du jury. Ce que confirme Gwenaëlle, 12 ans, la cadette des membres du jury : *« Les enfants ne sont pas souvent écoutés, mais ici, on nous donne la parole. »* Réjouis d'avoir pu participer à un tel projet, les enfants déclarent sortir grandis de cette expérience. Selon Régine Debrabandere, directrice de Plan International Belgique, il ne faut pourtant pas grand-chose pour faire participer les enfants et leur donner la parole.

Avec l'aide du Délégué général aux droits de l'enfant (DGDE) et du Kinderrechtencommissariaat (KRC), l'ONG a présélectionné huit finalistes parmi les 31 candidatures reçues. Durant deux week-ends, les vingt enfants – dix francophones et dix néerlandophones – ont suivi des formations aux droits de l'enfant, interrogé les candidats et délibéré à huis clos.

« En mettant des initiatives belges en avant, nous avons voulu mettre en évidence ce pourquoi le DGDE se bat, explique Régine Debrabandere. *La plupart du temps, on ne parle que des violations des droits des enfants. Avec ce prix, nous voulons montrer toutes les belles initiatives et transmettre un message encourageant. »*

A.B.